



Baie de Somme 3 Vallées



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



**MONS-BOUBERT**

<b>P</b> aysage d'aujourd'hui .....	p.3
<b>F</b> aune sauvage .....	p.5
<b>E</b> volution des paysages .....	p.6
<b>F</b> orme urbaine et patrimoine bâti .....	p.7
<b>H</b> istoire et grands hommes .....	p.9
<b>P</b> atrimoine agricole .....	p.11
<b>P</b> atrimoine remarquable .....	p.13
<b>P</b> atrimoine public .....	p.14
<b>P</b> atrimoine religieux.....	p.15
<b>P</b> etit patrimoine.....	p.16
<b>F</b> iche patrimoniale - les petits cimetières.....	p.17
<b>E</b> spaces publics .....	p.21
<b>E</b> njeux paysagers et patrimoniaux .....	p.22
<b>V</b> alorisation du patrimoine bâti.....	p.22

# Paysages d'aujourd'hui

La commune fait partie du site d'intérêt patrimonial de la vallée verte de Mons-Boubert et à ce titre, s'inscrit dans les paysages emblématiques de la Picardie Maritime. Cette vallée se caractérise notamment par un paysage intériorisé, structuré par la végétation. Le territoire communal présente toutes les caractéristiques des vallées vertes du Vimeu : prairies fauchées et pâtures pour l'élevage, rideaux agricoles qui aménagent les pentes cultivées, haies bocagères, saules têtards en limite des terres humides. La diversité des structures végétales accentue l'aspect « vert » de la vallée.

La partie nord du territoire communal est incluse dans la ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de la « plaine maritime picarde ». Cette zone correspond aux milieux naturels remarquables du littoral et de l'arrière littoral et notamment pour Mons-Boubert, des prairies et marais de la basse vallée de la Somme entre Port-le-Grand et Noyelles-sur-mer.

Par ailleurs, le territoire communal s'inscrit dans un corridor bocager d'importance régionale.



**Un plateau agricole ouvert laissant percevoir au loin la végétation de la vallée.**

Le plateau depuis le lieu-dit « Au moulin de pierre »

## Paysages d'aujourd'hui

### Les grandes structures paysagères

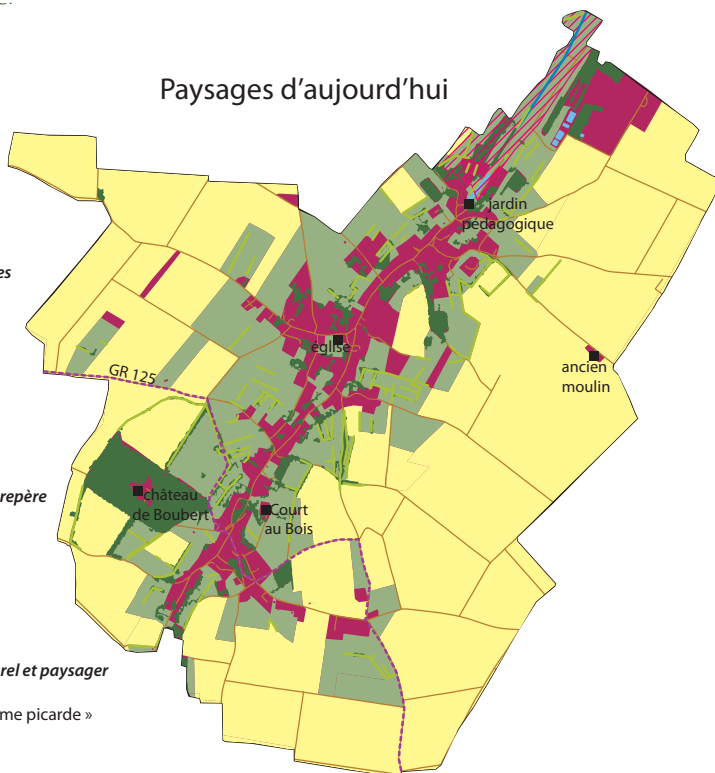
- Espace cultivé
- Pâturage, prairie
- Espace urbanisé

### Les composantes du paysage : valeur écologique et fonction de repère

- Bois et bosquet
- Surfaces en eau
- Cours d'eau
- Réseau de haies

### Préservation du patrimoine naturel et paysager

- ZNIEFF « plaine maritime picarde »



Ci dessus : pâture au lieu-dit « Le marais » et route vers le coteau dit « Au chemin du marais »



Le village se devine depuis le coteau ouest et se laisse à peine distinguer à travers une végétation dense.



Depuis le coteau nord-est, le village en fond de vallée est « muché » au cœur de la végétation.



A l'intérieur même du village, plusieurs rues offrent des points de vue sur le cœur de bourg, comme ici, l'église depuis la rue Tout'y Branle.



**52 espèces** ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune (éléments provenant de la base de données en ligne Clicnat).

**42 oiseaux** qui ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 2010 et 2015 : bondrée apivore, busard Saint-Martin, buse variable, milan noir (très rare et en danger critique d'extinction), goéland argenté, brun (très rare et vulnérable), cendré, leucophée, marin, pontique, mouette rieuse, cigogne blanche (très rare et en danger), pigeon colombin, tourterelle des bois, faucon hobereau, faisan de Colchide, corbeau freux, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde, bruant jaune et proyer, chardonneret élégant, pinson des arbres, hirondelle rustique, bergeronnette de Yarrell, grise et printanière, mésange charbonnière et nonette, moineau domestique, accenteur mouchet, étourneau sansonnet, fauvette à tête noire, pouillot véloce, grive draine et musicienne, merle noir, rouge-gorge familier, pic vert, chevêche d'Athéna (assez rare et vulnérable), chouette hulotte.

La présence de la **Chevêche d'Athéna** est importante : rapace aux mœurs plutôt diurnes, classé comme vulnérable du fait de la disparition de son milieu de prédilection, le bocage. Les quelques hectares de ceinture verte présents autour du village permettent de maintenir cette espèce patrimoniale et sont à ne pas en douter, un milieu d'accueil pour d'autres espèces d'oiseaux, d'insectes, etc.

La présence de plusieurs espèces dont la **Cigogne blanche** et diverses espèces de goélands est notée régulièrement depuis 5 ans aux abords du Centre d'enfouissement technique situé au nord de la commune.

**7 espèces d'insectes** : phalène brumeuse, amaryllis, myrtil, vulcain, criquet des pâtures, decticelle bariolée et cendrée.

**Parmi les mammifères, ont pu être observés** : taupe d'Europe, lapin de garenne et chevreuil.

Sur la commune de Mons-Boubert, la plupart des espèces recensées sont communes. On les retrouve dans divers milieux mais elles affectionnent les milieux ouverts présents sur la ceinture verte du village. Ces éléments paysagers sont donc essentiels au maintien de la diversité faunistique de la commune.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de notre base de données en ligne : [www.clicnat.fr](http://www.clicnat.fr)



Chevêche d'Athéna (Tony Wills)

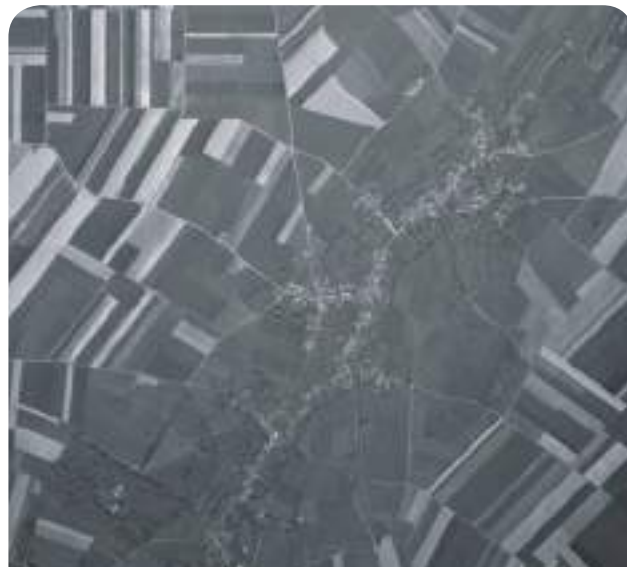


Myrtil (Pline)

# Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1939, source IGN



Photographie aérienne de 1974, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. Les photographies aériennes anciennes permettent d'appréhender cette évolution : à la fin des années 1930, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petits terrains non alignés, le réseau de haies, d'arbres et de vergers est encore très développé et vient ceinturer les habitations en marquant la frontière avec l'espace cultivé. Les années 1970 dévoilent un paysage différent : haies et vergers sont encore présents mais de manière beaucoup moins dense et les parcelles agricoles sont de taille plus importante et alignées. Depuis, ces phénomènes ont évolué de manière plus lente pour offrir le paysage actuel (photographie ci-contre) présentant encore une végétation (haies, arbres et vergers) importante qu'il est nécessaire de maintenir et de renforcer.



# F

## orme urbaine et patrimoine bâti

La forme urbaine de la commune vient épouser la topographie du fond de la vallée de Mons-Boubert. La rue du Val en Cendres, anciennement rue de Bas, longue de plus de 4 km, encaissée entre les talus, suivant le tracé de l'ancienne rivière « la Dame Rise » exprime la contrainte du relief qui donne au village sa physionomie unique. Cette particularité linéaire du village se retrouve dans l'expression locale « du bout de Mons au bout de la ville ». Plusieurs cavées permettent d'accéder aux villages telles que la rue Jeanne Simon ou la cavée Michaux.

Le bâti traditionnel s'adapte au relief, et si nécessaire, un soubassement compense la pente. De nombreuses pâtures viennent s'insérer entre les constructions.



Extrait de la carte Cassini datant de 1740, source IGN



L'implantation du bâti par rapport à la contrainte du relief

- courbe de niveau : 50 mètres
- courbe de niveau : 25 mètres
- rue principale située en fond de vallée
- rues secondaires sur les coteaux
- - - rideaux agricoles
- implantation du bâti le long des rues suivant le relief



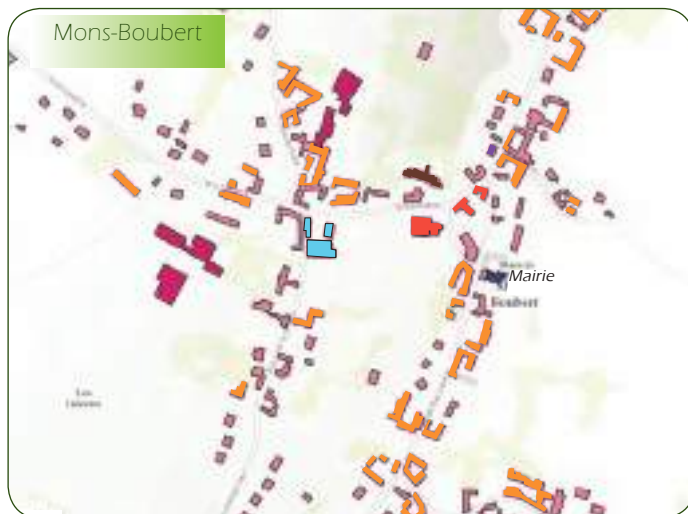
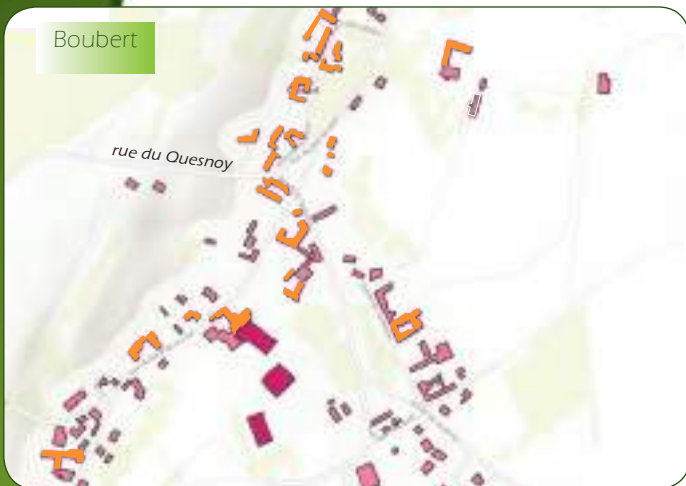
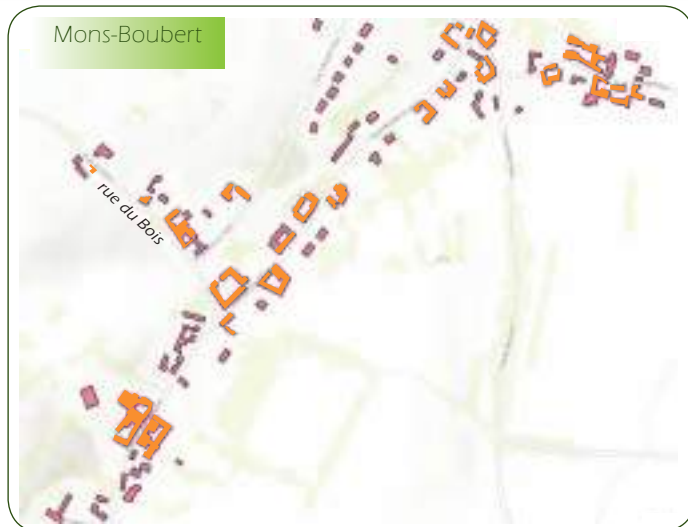
Extrait de la carte d'Etat major datant de 1866, source IGN



# F

## orme urbaine et patrimoine bâti

### Localisation du patrimoine bâti



- patrimoine religieux : église, ancien presbytère et ancienne maison vicariale
- patrimoine institutionnel : école
- patrimoine remarquable : maisons de maîtres, demeures bourgeoises
- patrimoine agricole : corps de ferme, granges et longères présentant toujours les typologies architecturales traditionnelles

- patrimoine agricole : ferme de la Reconstruction
- autres constructions anciennes et contemporaines
- hangars, usines



## Histoire et grands hommes

Mons et Boubert...Mons-Boubert. La réunification des deux villages est probablement très ancienne. On constate néanmoins que sur la carte de Cassini qui date de 1740 (cf.p.7), le village de Mons est inscrit avec son église, tandis que Boubert figure en hameau avec sa chapelle. Jusque très récemment, la commune comptait 2 places publiques, 1 église et 1 chapelle (puis 1 église à 2 entrées !) et 2 moulins.

A l'époque médiévale, la seigneurie comptait trois fiefs : le château de Mons ainsi que les fiefs des de Boubert. La seigneurie comprenait 1 moulin à vent, 127 journaux de terres labourables, 3 enclos de neuf journaux et 22 journaux de prés.

Les vestiges d'une levée de terre à Boubert peuvent laisser supposer la présence d'une motte castrale au début du Moyen Age comme on peut le voir sur la carte ci-contre (cf. *Atlas paysager et patrimonial de Bailleul* pour la description).



Détail du plan par masses de cultures de 1806, archives départementales de la Somme.



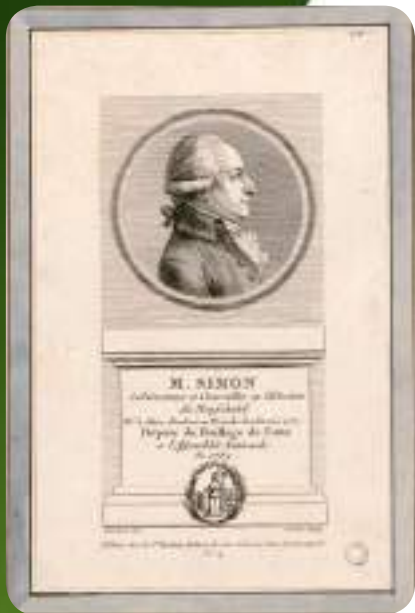
Briqueterie artisanale au début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part).

Le territoire communal fut le témoin d'un fait important durant la Guerre de Cent Ans puisque le 30 août 1421, la bataille entre les Dauphinois et les Bourguignons se déroula sur la plaine, en face du moulin.

Les habitants de Mons-Boubert étaient des travailleurs des champs.

La culture du lin était très répandue entre 1850 et 1880 afin de satisfaire l'industrie locale et familiale. Chaque ferme réservait 1 ou 2 hectares au lin.

Ils pouvaient parfois faire un peu de serrurerie à domicile pour les industries du Vimeu dans de petites boutiques installées dans les fermes. La commune comptait également plusieurs briqueteries artisanales.



Portrait de M.Simon (coll. Macqueron), bibliothèque municipale d'Abbeville, et monument du cimetière dédié à M.Deboubert



La commune compte deux grands personnages qui ont marqué l'histoire de France :

- Pierre Maximilien Simon (18<sup>e</sup> siècle) : député de l'Assemblée Constituante, désigné par le bailliage de Caux, membre de la Convention,
- Jean Louis Deboubert, ancien armurier de Paris, né et mort à Mons-Boubert. En 1820, il inventa la capsule en laiton qui coiffait la cheminée du fusil et perfectionna le fusil à piston.

### Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	2012
nombre d'habitants	1284	1307	1359	898	567	506	528

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

La commune comptait un nombre très important d'habitants au 19<sup>e</sup> siècle avec une forte chute à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle. Outre les pertes résultant des conflits ou des épidémies, il faut tenir compte de la modification de la cellule familiale (familles nombreuses, plusieurs générations dans une même maison), de l'exode rural, de la mécanisation de l'agriculture et de l'augmentation de la taille des exploitations (nécessité d'une main-d'œuvre moins importante).

## Patrimoine agricole

La commune présente encore une très forte densité de corps de ferme traditionnels de la Picardie Maritime dont la majorité a été réhabilitée en tenant compte de la typologie architecturale d'origine. Plusieurs rues présentent des pignons de bâtiments perpendiculaires à la rue succédant aux façades de granges ou portes charretières, alternant cours ouvertes et cours fermées. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmé par l'ouverture des portes charretières. De nombreuses chartries, abris en forme de porche sous lesquels les récoltes passaient la nuit protégées des averse, sont encore présentes.

Ces caractéristiques bien représentées dans la commune méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale. Voici quelques exemples ci-dessous.



rue du val en cendres



rue du Bois



rue du val en cendres



rue d'Ailly

Rue Pierre Alexis, un corps de ferme abrite la « grange aux loups » : les poteaux de la charpente sont en chêne et placés drus, à environ 1 pouce  $\frac{1}{2}$  l'un de l'autre, pour que les loups ne puissent pas passer au travers. Il s'agit certainement d'une ancienne bergerie.

(Photographie de Mme Evans)



Un corps de ferme présente des caractéristiques particulières : la ferme seigneuriale rue du Château, avec dépendances en briques. Au centre se trouvent un puits ainsi qu'une mare.

Ci-contre, dessin de L. Gillard, 1866 (coll. Macqueron), Bibliothèque municipale d'Abbeville, en bas à droite, la ferme au début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part), en bas à gauche, la ferme actuelle.





## Patrimoine remarquable

Plusieurs maisons de maître et demeures bourgeoises sont remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.



Ci-contre, maison de maître rue du Château en briques avec ferme en dessous. Particularité : puits commun avec 2 treuils pour tirer l'eau en haut pour la maison et en bas pour la ferme.



Château de la Court au bois : une maison de maître et un corps de ferme. Le domaine est ancien puisqu'il apparaît sur la carte Cassini de 1740 (cf.p.7). Ci-dessus, vue du début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part), et vue actuelle du château.



Château du Bois de Boubert : bâti au milieu du bois, maison de concierge, ferme, en maçonnerie briques peint en blanc. Edifié en 1867. Ci-contre, vue au début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part).



La nouvelle école des filles et des garçons fut édifiée en 1878, en maçonnerie de briques et fut réhabilitée dans les années 1960. Ci-dessus l'école au début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part), et l'école après la réhabilitation des années 1960 (coll.Part), et vue actuelle.



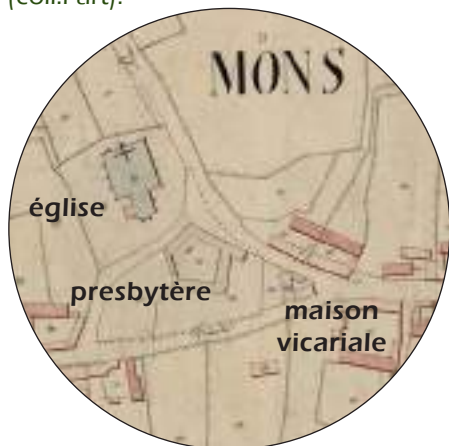
Initialement située en bas de l'église, la mairie a été installée dans l'ancien café – salle de bal du village. La commune a d'ailleurs compté jusqu'à 14 cafés, véritables lieux de vie et d'activités de nos villages ! Ci-contre, le café de la mairie au début du 20<sup>e</sup> siècle (coll.Part).

### Info +

Le gâteau battu était depuis longtemps confectionné dans les chaumières. Le boulanger, M.Arcade Seigneur, installé dans l'ancienne maison vicariale, a eu l'idée de le commercialiser.

La « cathédrale du Vimeu » !

La partie la plus ancienne remonte au 14<sup>e</sup> siècle. Il ne reste de l'église originelle que le chœur, le clocher, le grand portail et le haut de la grande nef. En 1765, devenue trop petite, les parois latérales ont été percées pour élargir l'édifice d'une travée de chaque côté. Le clocher est constitué d'une flèche pointue à 8 côtés en ardoises. En contrebas de l'église se trouve le mur de l'ancien cimetière, haut de 3.90 mètres et qui retenait le terrain. Il fut édifié en 1760 en maçonnerie briques et silex. Près de l'église se trouvaient l'ancienne maison vicariale ainsi que le presbytère qui fait partie des constructions les plus anciennes de la commune encore présentes (première moitié du 17<sup>e</sup> siècle). Ci-dessous, extrait du cadastre napoléonien avec la répartition des 3 édifices. Au centre, l'église au début du 20<sup>e</sup> siècle, avec le cimetière à ses pieds et ses croix en fer forgé (coll.Part). A droite l'ancien presbytère au début du 20<sup>e</sup> siècle, (coll.Part).



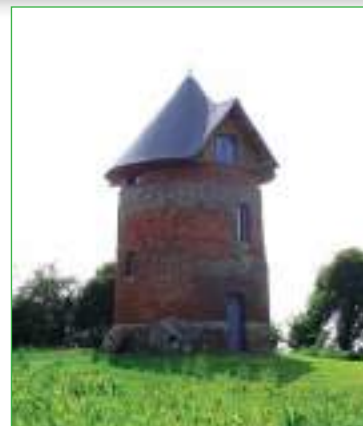


## Patrimoine religieux

Boubert possédait également un édifice religieux, une chapelle datant du 13<sup>e</sup> siècle fondée par Wiberg de Boubert, seigneur (cf. Carte de Cassini). Elle fut démontée en 1859 pour cause de délabrement. Ci-dessous, dessins de la chapelle d'après nature datant de 1859 (coll. Macqueron, BM Abbeville).



## Petit patrimoine



Traditionnellement, chaque ferme possédait son puits et plusieurs se trouvaient sur l'espace public. Beaucoup existent encore aujourd'hui et témoignent de l'usage passé. Plusieurs calvaires répartis dans les rues du village témoignent de la pratique religieuse dans les campagnes et constituent aujourd'hui des éléments de repère dans le paysage. Un moulin est encore présent et réhabilité : à ses côtés une maison isolée, celle des anciens meuniers.



**Les petits cimetières**



## Définition

16 petits cimetières alignés en face du grand portail, sur le côté de l'église et le long du sentier vers la rue Tout l'y branle. Ils sont tous entourés d'un mur en briques avec une grille en fer forgé en façade.



Ci-dessus, plan de localisation des petits cimetières autour de l'église et de l'ancien cimetière.

Ci-contre, une croix en fer forgé dans ce qui serait, peut-être, le premier petit cimetière construit.



## U peu d'histoire

Au 19<sup>e</sup> siècle, dans le vieux cimetière il n'était plus possible de faire des caveaux à cause d'une terre trop friable et du manque de place.

Certains ont eu l'idée d'acheter des parcelles dans les pâtures adjacentes pour y faire leur tombe.

Aujourd'hui, la commune rachète les concessions afin de les réhabiliter et ainsi préserver et mettre en valeur ce patrimoine spécifique.

Ci-dessous, les petits cimetières en ruine.







La réhabilitation engagée par la commune permet de découvrir ce patrimoine unique en Picardie Maritime, notamment au gré d'une promenade par les sentiers pédestres qui desservent le territoire communal.



La commune possède de nombreux espaces publics sur lesquels une attention toute particulière est portée notamment par la mise en œuvre d'une gestion écologique des lieux. Elle détient 2 fleurs au titre des villages fleuris. Le village met également en place des initiatives en faveur de la préservation de l'environnement : un système de compostage volontaire, un poulailler communal ainsi qu'un jardin pédagogique.

Trois places publiques existent aujourd'hui :



Ci-contre, la place Auguste Delattre (maire 1899-1904). Ancienne place du Jeu de Paume plantée en 1922 de tilleuls de chaque côté. Il y avait une pratique traditionnelle des jeux de paume et notamment de la balle au tamis dans le Vimeu : le joueur fait rebondir la balle avant de l'envoyer sur des tambours fixés à son avant-bras. De nombreuses places de villages étaient plantées d'un mail (place publique) encadrant une aire de jeu de paume. La tradition de ces jeux remonte au 15<sup>e</sup> siècle. Cet aménagement permettait l'harmonie et l'entretien des places de village.



Le Platon : un calvaire entouré de tilleuls érigé lors d'une mission en 1865, un dortoir pour nomades compartimenté en 2 (hommes et femmes) avec 2 couchettes superposées dit « la cabane à puces », est devenu depuis 1972 un abribus pour les cars scolaires



La place de l'Avesne : anciennement place de Boubert, en 1872 plantation de 50 ormes et croix en fer forgé par une mission de 1807. Une mare en gestion écologique y est également présente.

## E njeux paysagers et patrimoniaux

- poursuite des actions de gestion écologique dans le village ;
- préservation du patrimoine bâti traditionnel ;
- réhabilitation et valorisation des petits cimetières ;
- mise en valeur des entrées de village ;
- intégration des nouvelles constructions dans le paysage (matériaux, couleurs, volumes, implantations,...) ;
- valorisation architecturale : murs de façades, toitures, menuiseries, portails.

## V alorisation du patrimoine bâti

L'habitat rural traditionnel, un patrimoine qui fait corps avec le terroir et constitue un des trois piliers de l'identité locale.

A travers ses matériaux issus du terroir, l'organisation du bâti et la morphologie urbaine, la qualité du bâti, valorisent le patrimoine et le cadre de vie quotidien.



## V alorisation du patrimoine bâti



### La sensibilisation du public à la qualité architecturale

De façon plus importante que la réglementation du Plan local d'urbanisme (PLU), une prise de conscience des habitants peut favoriser la qualité architecturale.

L'article L.123-1 du code de l'urbanisme prévoit notamment que les plans locaux d'urbanisme peuvent « déterminer des règles concernant l'aspect extérieur des constructions, leurs dimensions et l'aménagement de leurs abords, afin de contribuer à la qualité architecturale et à l'insertion harmonieuse des constructions dans leur milieu environnant ». Ces règles auxquelles sont soumises les constructions peuvent concerner la forme (toiture, ouvertures, ouvrages en saillie), les couleurs, les clôtures dont la hauteur, la consistance et la couleur peuvent être réglementées.

Eviter autant que possible les interventions artificialisantes, au moins pour les bâtiments anciens ou confrontés au bâti traditionnel



Artificialisation des talus



Terrassement intrusif



## V alorisation du patrimoine bâti

La couleur permet d'éclairer l'architecture traditionnelle et de valoriser des ambiances plus chaleureuses mais son emploi doit se faire avec précaution.



### Les façades traditionnelles

Elles sont de la couleur « terre du Vimeu ». Il s'agira de faire le choix d'une palette colorée aux nuances douces et dans la continuité de l'existant. Contrairement aux nuances de façade, les enduits de soubassement sont plutôt de couleur foncée (noir de goudron, gris, vert ou couleur brique) pour masquer les projections d'eau.



### Les toitures traditionnelles

Elles sont de façon dominante en tuile picarde, l'ardoise introduite au 19<sup>ème</sup> siècle reste ponctuelle. La couleur noire n'est pas représentée dans cette typologie.



## Les portes charretières

Elles sont teintées dans des nuances très riches s'échelonnant du rouge au marron et dans tous les dégradés possibles. Le bleu, le vert et surtout le gris sont bien moins représentés.



## Les pignons traditionnels

Ils peuvent être traités de façons diverses avec des matériaux de qualité. Mais l'usage de bardeaux métalliques ou de bardeaux de feutre bitumineux ou asphalté communément appelé « shingle » donne un aspect artificiel au pignon.



## Les menuiseries

Elles sont teintées dans des nuances plus limitées qui se cantonnent aux teintes plus douces contrairement aux portes cochères. Les couleurs de menuiseries personnalisent la maison.

*Ci-dessous, exemples de façades traditionnelles.*





## Points noirs

L'emploi du parpaing brut non enduit dévalorise l'ambiance qualitative du village.

A défaut de recréer des murs en matériaux traditionnels, la simple mise en peinture ou le badigeon des parpaings permet d'améliorer le cadre de vie à court terme et de façon économique (ci-dessous, simulations sur des façades en parpaings nus)

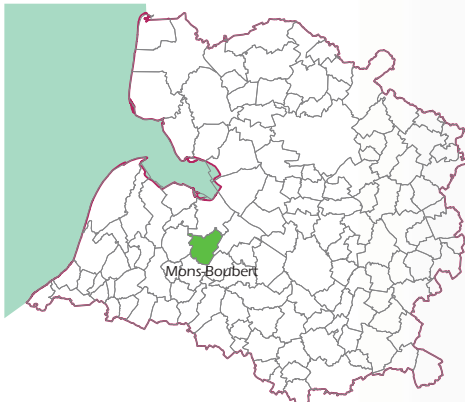


## Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.



**Baie de Somme 3 Vallées** est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

### Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées/Bibliothèque municipale d'Abbeville/Archives départementales de la Somme/  
IGN/BOCAGE Agence de paysage / Picardie Nature

Remerciements à France Devismes et Alain Roques, à Monsieur le maire Emmanuel Delahaye,  
aux membres de l'APEV et de Maisons Paysannes délégation Somme

Reproduction soumise à autorisation du  
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

### Pour plus d'infos

Télécharger le document sur [www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr)  
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées  
Garopôle, place de la Gare  
80100 Abbeville  
Tél. : 03 22 24 40 74  
[www.baiedesomme3vallees.fr](http://www.baiedesomme3vallees.fr)  
Septembre 2015